



ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU PORTUGAL

Veille n° 29 – 16 avril 2019

Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs macroéconomiques	2017	2018	Prévisions 2019 (P.Stab 2019-2023)
Croissance PIB (%)	2,8	2,1	1,9
Déficit public (% du PIB)	- 3,0*	- 0,5	- 0,2
Solde primaire (% du PIB)	3,0	2,7	3,1
Dettes (% du PIB)	124,8	121,5	118,6
Taux de chômage (% PA)	8,9	7**	6,6
Indice harmonisé des prix à la consommation (%)	1,4	1,3	1,4

Indicateurs du commerce extérieur	2018
Exportations de biens (Md€, INE)	57,9 (+ 5,3 % en g.a***)
Importations de biens (Md€, INE)	75,1 (+ 8 % en g.a.)
Exportations de services (Md€, Banco de Portugal)	32,2 (+ 6,5% en g.a.)
Importations de services (Md€, Banco de Portugal)	15,5 (+ 6 % en g.a.)

* Hors recapitalisation de la banque publique Caixa Geral de Depósitos, le déficit public a été de 0,92 % du PIB.

** Le taux de chômage était de 6,7 % en décembre 2018 selon l'INE.

*** En glissement annuel.

Situation macroéconomique

- Le FMI révisé le taux de croissance du Portugal à la baisse, à 1,7 % en 2019

Dans le sillage de la Banque du Portugal, le FMI abaisse ses prévisions de croissance de 1,8 % à 1,7 % pour le Portugal en 2019 et prévoit un ralentissement de la croissance en 2020 à 1,5 % du PIB. La publication du *World Economic Outlook* confirme ainsi les perspectives d'un ralentissement plus accentué que prévu de l'économie portugaise. Le FMI a révisé à la hausse ses prévisions concernant le taux de chômage et estime qu'il atteindra 6,8 % en 2019 (contre 6,5 % initialement prévus). Les prévisions relatives au déficit public ont également été révisées, à 0,6 % du PIB (- 0,2 p.p. par rapport à la dernière estimation), soit le triple de l'objectif de déficit fixé à 0,2 % par le gouvernement portugais dans son budget 2019. Le FMI est également plus pessimiste concernant le rythme de réduction de la dette publique puisqu'il estime que la dette atteindra 119,5 % du PIB en 2019, contre 118,6 % prévus par le gouvernement. Le FMI prévoit toutefois que la dette continuera de diminuer jusqu'en 2024 selon un rythme conforme aux règles européennes.

Situation budgétaire

- Le gouvernement portugais dévoile son programme de stabilité pour la période 2019-2023

Le ministre des Finances Mario Centeno a présenté le 15 avril le programme de stabilité 2019-2023, qui sera remis à la Commission européenne pour évaluation. Le gouvernement maintient pour 2019 l'objectif de déficit à 0,2 % du PIB, comme prévu dans le budget présenté en octobre dernier. En revanche, le taux de croissance a été revu à la baisse à 1,9 % (contre une prévision de 2,2 % en octobre). Le rythme de réduction de la dette sera également plus lent qu'initialement prévu, le programme visant à atteindre 118,6 % du PIB en 2019. Les révisions à la baisse des prévisions faites dans le précédent programme de stabilité 2018-2022 sont particulièrement importantes pour l'année 2020 : le gouvernement prévoit désormais un taux de croissance de 1,9 %, un excédent budgétaire de 0,3 % et une dette à 115,2 % du PIB contre des taux respectifs de 2,3 %, 0,7 % et 114,9 % prévus dans le programme précédent. Le gouvernement prévoit par ailleurs que le chômage poursuivra sa trajectoire descendante, passant de 7 % en 2018 à 6,6 % et 6,3 % respectivement en 2019 et 2020. Le programme comporte également une ligne d'aide d'un montant de 1,149 Md€ pour réaliser une injection de capital à la banque *Novo Banco* qui, pour mémoire, a demandé au Fonds de résolution une nouvelle injection de capital afin de faire face aux pertes de 1,421 Md€ qu'elle a enregistrées en 2018.

- DBRS révisé de stable à positive la perspective associée à la notation du Portugal

L'agence de notation canadienne a relevé la perspective de la note souveraine du Portugal de stable à positive. Cette amélioration contribue au cycle de revalorisation de la notation de la dette portugaise, entamé à l'automne 2017. Ce regain de confiance se reflète sur les marchés obligataires, puisque les taux souverains portugais à 10 ans se maintiennent à un niveau historiquement bas, et le *spread* avec les taux espagnols continue de se resserrer. Le Ministre des Finances, Mário Centeno, s'est félicité de cette décision et espère un relèvement de la note du Portugal à court terme.

- Les taux souverains portugais à 10 ans atteignent un nouveau record historique

L'agence de gestion de la dette portugaise (IGCP) a récemment placé aux enchères 1 Md€ de titres à 10 et 18 ans. L'IGCP a annoncé que le taux d'attribution pour les obligations à 10 ans a atteint 1,143 % (contre 1,298 % en mars), un nouveau point bas historique.

Situation des établissements bancaires

- La part des prêts non-performants a fortement diminué d'après la Banque du Portugal

D'après les données publiées par la Banque du Portugal, le ratio de NPL (*non-performing loans*) détenus par les banques portugaises par rapport au total de leurs actifs s'est élevé à 9,4 % fin 2018 contre 13,3 % en 2017 et près de la moitié du niveau atteint lors du pic de juin 2016. L'ensemble des NPL au Portugal représentait 25,9 Md€ fin 2018 contre 50 Md€ à l'été 2016, moyennant une réduction d'environ 5 Md€ tous les 6 mois, principalement *via* des opérations de vente ou des abandons de créances. C'est la première fois depuis la crise de la dette en 2010 que la part des NPL est inférieure à 10 %. Malgré l'assainissement progressif des bilans bancaires, la part des NPL détenue par les banques portugaises est toujours près de deux fois supérieure au ratio moyen en Europe.

- **Novo Banco met en vente 3,5 Md€ de prêts non-performants**

D'après des sources citées par *Bloomberg*, la banque *Novo Banco* cherche à revendre deux portefeuilles de NPL pour un montant total de plus de 3,5 Md€. L'un des portefeuilles, constitué de titres de dette d'entreprises, garantis et non-garantis, représenterait à lui seul 3 Md€ d'actifs et sa vente constituerait l'une des plus grandes opérations de vente de NPL réalisées au Portugal. Pour rappel, les NPL représentent toujours 22,4 % des actifs de *Novo Banco*.

Sectoriel

- **Le rapport préliminaire sur les « rentes excessives » dans le secteur de l'énergie estime qu'EDP a été favorisé**

Selon le rapport préliminaire, la Commission d'enquête parlementaire sur les rentes excessives a conclu que plusieurs centaines de millions d'euros de trop-perçus auraient été versés à plusieurs producteurs d'électricité, principalement à EDP. Le rapporteur du Bloc de Gauche, Jorge Costa, a pointé la responsabilité de plusieurs gouvernements accusés de favoritisme envers EDP et a émis des recommandations pour corriger les rentes excessives perçues :

- Concernant le passage des CAE (Contrats d'Acquisition d'Energie) au régime de CMEC (Coûts de Maintien de l'Equilibre Contractuel), le choix de ce régime a résulté d'une « décision politique » de la part du gouvernement Barroso, qui aurait rejeté d'autres propositions. Ce régime aurait généré 510 M€ de trop-perçus d'après l'Autorité de Régulation des Services de l'Energie (ERSE) et devrait être corrigé pour la période à venir puisque le régime est en vigueur jusqu'en 2027.
- Le rapport préliminaire fustige également l'extension de la durée de l'exploitation du domaine hydraulique public accordée à EDP qui a permis à l'entreprise de maintenir son monopole sur la production d'hydroélectricité. La valeur de cette extension aurait été sous-évaluée de 573 M€. Le rapport préconise de mettre en œuvre un mécanisme de réévaluation des compensations annuelles versées par l'entreprise à l'Etat pour corriger le manque à gagner pour ce dernier.
- Le rapport recommande également que les plus-values réalisées par EDP grâce aux opérations de titrisation soient partagées pour bénéficier au Système Electrique National (SEN). D'après le rapport, EDP aurait réalisé 198 M€ de plus-values entre 2008 et 2017 *via* des opérations de titrisation de dette.
- Enfin, Jorge Costa propose de réviser le système de prix garantis proposé aux producteurs d'électricité éoliens depuis 2013 et que les contributions versées soient remboursées par les producteurs à hauteur de 30 M€ en moyenne par an jusqu'en 2020.

Le rapport final sera publié et voté par le Parlement le 17 avril prochain.

- **Le gouvernement ambitionne d'ouvrir en mai les enchères pour l'attribution des licences d'exploitation de lithium**

Devant le Parlement, le ministre de l'Environnement et de la Transition énergétique, Joao Matos Fernandes, a affirmé que le gouvernement souhaitait lancer en mai le processus international d'attribution des licences d'exploitation du lithium au Portugal. Ces enchères porteront sur huit zones identifiées tandis qu'une autre zone est en cours d'étude. Le ministre a rappelé que les contrats de concessions ne seront accordés qu'aux entreprises qui proposent de construire une usine de transformation du lithium ou de s'associer avec un projet

d'usine existant. Les exigences du gouvernement découlent de sa volonté de positionner le Portugal sur les activités à plus forte valeur ajoutée et notamment celles de transformation du minerai. Pour mémoire, une étude du gouvernement de 2018 avait évalué à 3,3 Md€ le montant potentiel des investissements dans les 5 zones identifiées comme étant les plus riches en lithium.

- **Les créanciers de *Brisa* attaquent l'entreprise en justice pour exiger le remboursement de la dette d'AEDL**

D'après le *Jornal de Negócios*, les fonds d'investissement *Strategic Value Partners* et *Cross Ocean* ont entamé une action en justice pour déclarer le principal groupe autoroutier portugais, *Brisa*, responsable de la dette de plus d'1 Md€ contractée par le concessionnaire AEDL (*Auto-Estradas do Douro Litoral*), contrôlé par *Brisa*, afin de l'obliger à rembourser près de 869 M€. Au cours des dernières semaines, le conflit qui oppose *Brisa* et les créanciers d'AEDL s'est intensifié après que *Brisa* a repris le contrôle de la concession lors d'une assemblée générale, une manœuvre dénoncée comme illégale par les créanciers. Pour rappel, au mois de janvier, un consortium de créanciers dirigé par le fond *Strategic Value Partners* s'était saisi des parts sociales d'AEDL, en raison de ses impayés. Selon la presse, *Brisa* aurait sollicité le ministre des Infrastructures et du Logement, Pedro Nuno Santos, pour intervenir comme médiateur sur ce dossier.

- **EDP va construire sa plus grande centrale solaire avec stockage au Portugal**

L'électricien EDP va construire un nouveau parc photovoltaïque doté de capacités de stockage, qui devrait devenir la plus grande unité solaire de l'entreprise au Portugal. Le projet est le fruit d'un accord avec le fabricant de batteries *Exide Technologies* et prévoit l'installation de deux centrales de 3,8 MWp dans la région du Ribatejo, soit plus de 10.000 panneaux solaires répartis sur 20.000 m². Les centrales devraient être opérationnelles au premier trimestre de l'année 2020. Le contrat prévoit qu'EDP finance intégralement les investissements et s'engage à vendre l'énergie produite à *Exide*. EDP sera également chargée de gérer les centrales pendant 15 ans. Passé ce délai, le client deviendra propriétaire des installations.

- **Le gouvernement portugais débloque des fonds pour soutenir l'achat de taxis électriques**

Le ministère de l'Environnement et de la Transition énergétique prévoit une ligne de financement de 200.000 €, tirée du Fonds pour les transports publics, dédiée à subventionner l'achat de taxis électriques et l'installation de stations de chargement dans le but de moderniser le secteur et participer à la décarbonation de l'économie. Cette ligne vient s'ajouter aux 100.000 € annoncés par le Ministre de l'Environnement Matos Fernandes au Parlement pour moderniser les taximètres et mettre en œuvre un nouveau modèle de facturation.

Divers

- **Un nouveau mécanisme visant à aider les petites et moyennes entreprises à évaluer leur santé économique et financière est entré en vigueur**

Dans le cadre du nouveau mécanisme d'alerte précoce (MAP), l'administration fiscale portugaise enverra aux PME avant le 31 décembre de chaque année une analyse statistique quantitative et qualitative de leur situation économique et financière, afin d'éclairer leur gestion et d'orienter les prises de décisions. Ces informations seront élaborées à partir d'un ensemble d'indicateurs économiques et financiers compilés par la Banque du

Portugal et analysés par l'Agence pour la compétitivité et l'innovation (IAPMEI), en collaboration avec l'INE, sur la base des données déjà incluses dans les informations commerciales simplifiées (IES).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne (adresser les demandes à lisbonne@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Ambassade de France au Portugal – Service Économique

tresor.economie.gouv.fr/pays/pt

Rua Santos-o-velho, 5,
1249-079 Lisbonne – Portugal

Rédigé par : Juliette MONTOCCHIO et Louis DIEVAL

Revu par : Stanislas GODEFROY

© DG TRESOR